

Zeitschrift: SVZ Revue : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweiz. Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.] = Revue ONST : revue de l'Office National Suisse du Tourisme, des Chemins de Fer Fédéraux, Chemins de Fer Privé ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Bundesbahnen

Band: - (1934)

Heft: 10

Artikel: "Au zoo"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-772889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

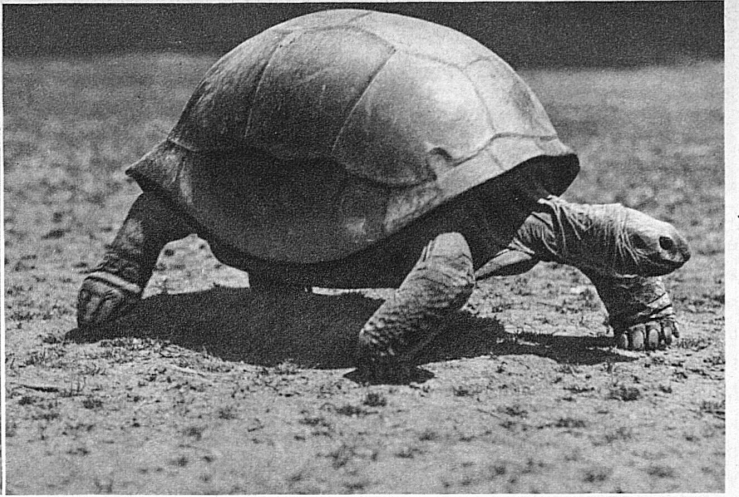
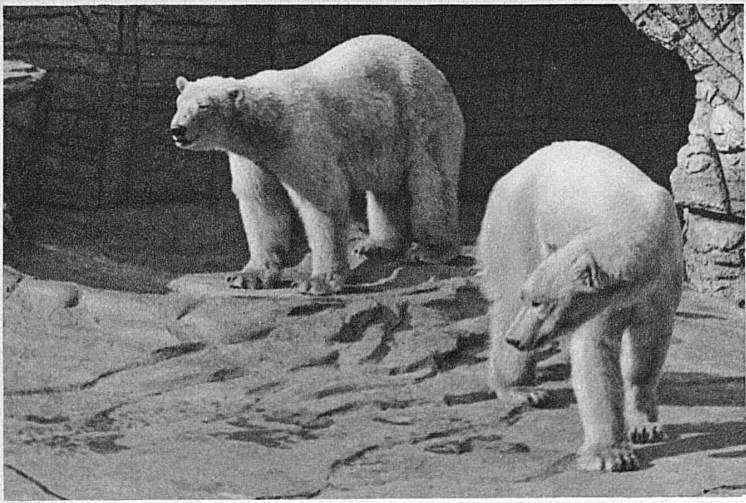
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

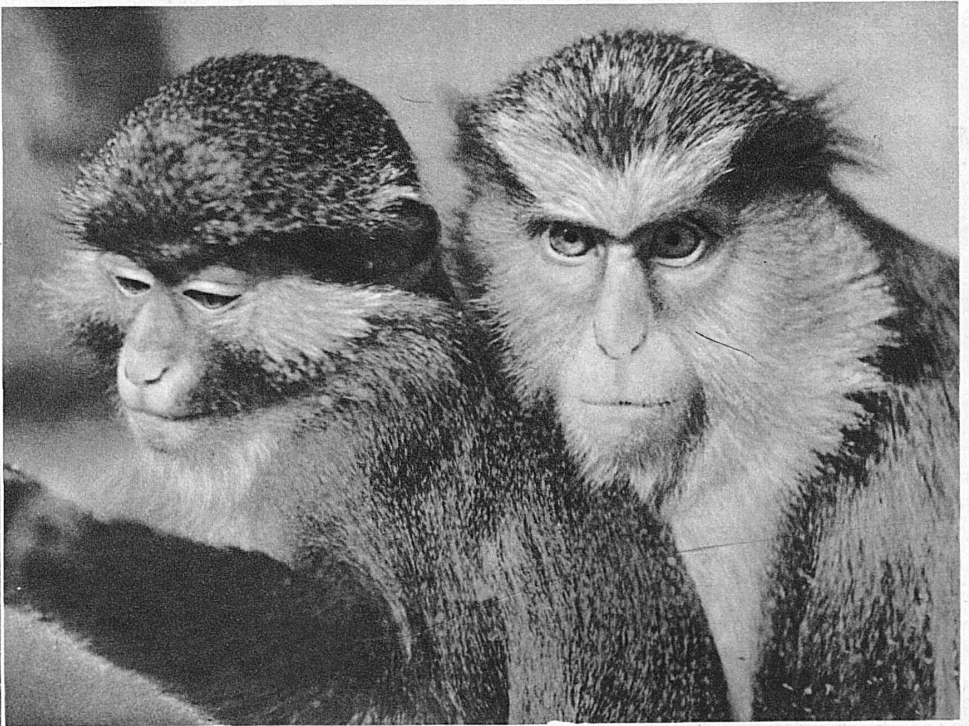
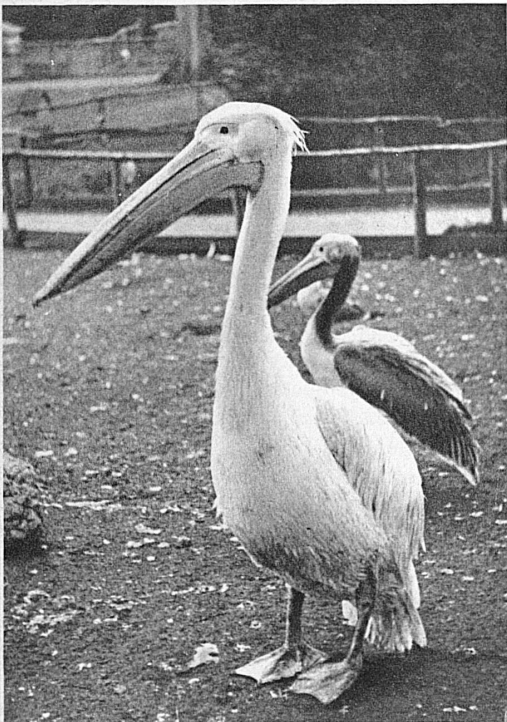
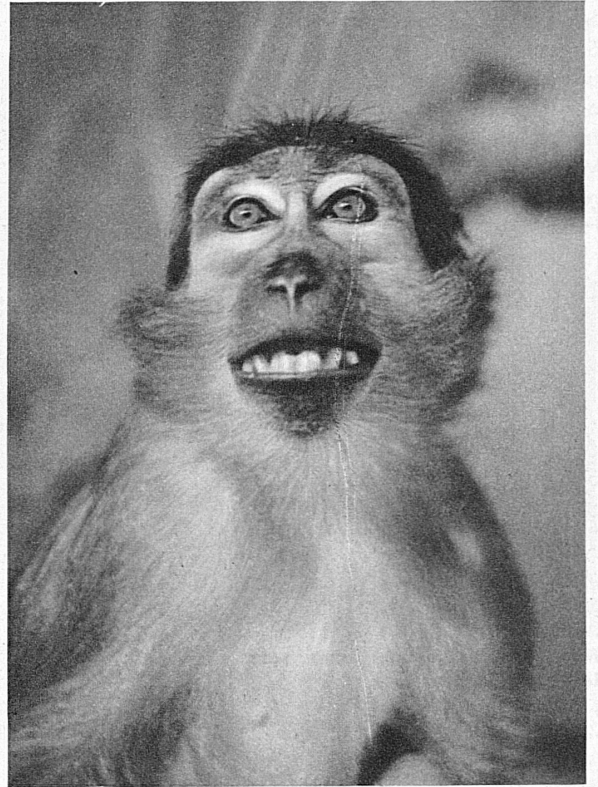
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

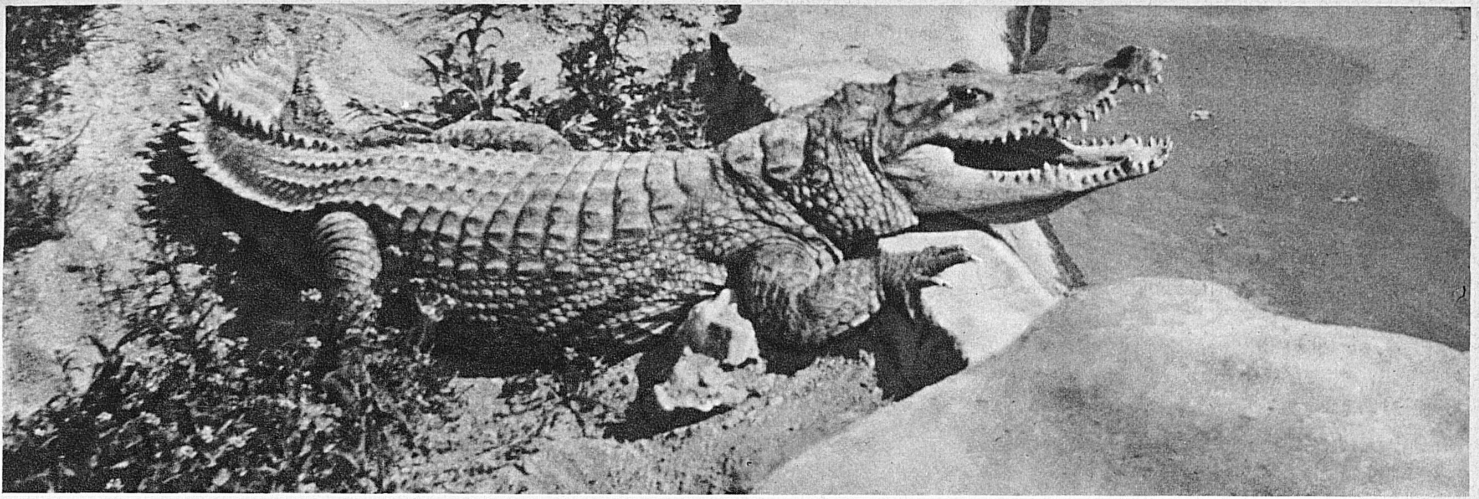
Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



„Au Zoo“





L'automne fait pleuvoir dans la chambre des palmipèdes ses premières feuilles dorées, que les canotons de l'année, encore mal avisés des changements saisonniers, vont taquiner du bec en les prenant pour des gaufrettes. C'est le moment des longues promenades dans les Jardins zoologiques. Les lumières y sont douces, les pelages plus beaux, les canaux promènent entre les roseaux empennachés de plus mélancoliques photographies du jour. Les bêtes éveillées des torpeurs caniculaires vaquent sans but à leur instinctif branle-bas d'hivernage. Les migrateurs prennent déjà le vent, et se remémorent la carte des espaces, pour des voyages qu'ils ne referont plus, à cause de ces sept plumes qu'on leur a coupées là, sous l'aile. Et les philosophes creuse-mottes, qui ne pensent point que l'hiver soit une saison digne d'être vécue, se mettent à fouiller dans un coin du plancher avec l'illusion d'approfondir leur trou. Le gardien du quartier pourra bientôt accrocher sa pancarte : « Absent pour cause de sommeil hivernal. » Celui du Terrarium va pouvoir allumer son chauffage central, dont les tuyaux d'eau chaude courant sous la terre donneront aux cobras l'illusion de retrouver l'humus des silves tropicales. Le vétérinaire sera sur les dents, car les premiers sifflets d'air froid vont lui enrhummer bien du monde. On n'imagine pas la vigilance médicale qui se dépense dans les coulisses de nos « zoo ». Pas un souverain d'Europe dont on surveille avec un soin si quotidien les fonctions digestives et respiratoires, comme on le fait pour nos rois du désert en exil. Le jour où le fameux chimpanzé de Bâle tomba malade, les journaux publièrent des bulletins de santé. Ce chimpanzé, né dans la peau d'un petit vieux, et qui certes faisait penser davantage à une humanité retombée en enfance qu'à l'aurore de l'espèce humaine, était passé grand homme dans la cité. Il fut même question, sauf erreur, d'attacher un psychiâtre à l'établissement, pour les mélancoliques. Car il en est à qui la confortable pension du « zoo », ces repas servis à domicile et à l'heure, dérangent l'esprit, et qui meurent de rage ou d'hypocondrie, par exemple la girafe du roi Ménélik, qui décéda à peine débarquée sur les bords rians de la Limmat. Récemment on a sauvé de justesse, au « zoo » de Zurich, un lionceau que la mort d'un jumeau laissait inconsolable, en lui donnant la compagnie d'un petit chien. Avec ces mystérieux pensionnaires, on est sans cesse sur le qui-vive. Ces bicyclettes et trottinettes qu'on donne aux grands singes pour jouer, ne croyez pas qu'elles soient là pour divertir le public. La règle du « zoo » est, au contraire, de laisser les bêtes dans leur état de nature, et de s'interdire le dressage. C'est simplement pour donner du mouvement à ces remuants pithécoïdes, qui périraient dans l'inaction. Car, tout singe qu'on est, on ne peut pourtant pas passer son existence à chercher sur la tête de son voisin ces savoureuses pellicules salées, où le public voit injustement des poux. Des poux, vous pouvez être tranquille, il n'y en a pas dans nos « zous ».

Les vedettes de celui de Bâle sont incontestablement l'admirable famille de phoques et d'otaries qui, au pied de la falaise de granit du sculpteur Eggenschwyler, se livrent à d'effrenés ébats dans l'eau de la Birsig, que l'on pompe tout exprès pour eux, et à laquelle on doit ajouter je ne sais quels sels pour lui donner cette pureté de lentille. Mais il a fallu deux générations sacrifiées pour que la troisième comprît enfin que son bonheur était là. Ils n'ont pas l'air de le regretter. Il faut les voir à l'heure du repas, quand l'homme aux seaux de poissons paraît sur la falaise, et commence la distribution à la volée: la virtuosité de ces grands corps de caoutchouc à saisir le poisson par la tête, avec des cris de joie et des râles de félicité. Puis l'intermède attendu: la tribu des pingouins, qui déjeûnait en chambre séparée sous la même falaise, qui sort de table et s'en vient faire les cent pas sur la rampe du bassin, minuscules bourgeois en jaquette avec leur éternel parapluie sous le bras... Comme on comprend là le geste du grand citoyen Beck, qui, dans son testament, coucha le Jardin zoologique de Bâle pour la somme de trois quarts de million. Il n'y a vraiment plus qu'au « zoo » qu'on s'amuse.

Phot.: Eckstein, Fräebel, Hoffmann, Linden-Verlag

